



Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

ECLOR

Avenue Marguerite Yourcenar
91220 - Brétigny sur Orge

2 pièces, A401
Bâtiment A, 4ème étage

surfaces habitables	
Réception dont:	24,48 m²
Entrée+PL	- 4,25 m²
Séjour	- 14,42 m²
Cuisine	- 5,81 m²
Chambre	10,63 m²
Salle de Bains	4,61 m²
WC	1,52 m²
TOTAL	41,24 m²
Loggia	6,50 m²

Charles-Henri Tachon, architecture & paysage10/07/2023Ind. 2